N° 52/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
LOIR ET CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE TECHNIQUE

DECISION

Commande publique/marchés publics
Objet : Marché 2022.09 – Prestations d'assurances – avenant n° 2 au lot 5 (protection juridique)

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 novembre 2023 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus, et notamment l'alinéa n° 4 ;

Vu le code de la commande publique et notamment l'article L 2194-1 ;

Considérant le lot 5 (protection juridique) du marché relatif aux prestations d'assurances ;

Considérant l'attribution au Groupement BRISSET / CFDP, dont le mandataire est domicilié Zac la Chevalerie, 426 rue Jules Valles à Saint Lo (50000), pour un montant de cotisation de 726,66 euros ;

Considérant l'avenant n° 2 au lot 5 qui a pour objet d'augmenter le montant de la cotisation au prorata du nombre d'agents et d'élus.

DECIDE :

ARTICLE 1er - Un avenant n° 2 est passé avec le groupement BRISSET / CFDP, afin d'augmenter le montant de la cotisation du lot 5 (protection juridique) du marché de prestations d'assurances.

ARTICLE 2 - L'avenant se chiffre à la somme de 121,38 euros. Le montant de la prime est ainsi porté à 870,10 euros ttc.

ARTICLE 3 - Les autres clauses du marché ne sont pas modifiées.

ARTICLE 4 - La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 5 - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet https://www.telerecours.fr.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 13/02/2025

Le Maire, certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le 20 FEV. 2025

Publié ou notifié le 20 FEV. 2025

Mis en ligne sur le site internet le 24 FEV 2025

MAIRIE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

Le Maire,

Jeanny LORGEOUX